

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022-2024

Conseil Municipal du 23 novembre 2021





ORIENTATIONS NATIONALES

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le rapport d'orientations budgétaires s'inscrit dans le cadre du rapport 2021-2023 voté l'année dernière.

Un environnement post-covid encore incertain :

- reprise économique

Mais

- retour de l'inflation (hausse du prix des carburants et des matières premières)

- incertitude liée aux élections présidentielles (déficit budgétaire)

FISCALITÉ LOCALE

Suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales :

- Après une première vague de suppression de la taxe pour 80% des contribuables, le mécanisme se poursuit et sera généralisé à tous les ménages à l'horizon de 2023
- Exonération partielle de 65 % en 2022 et de 100 % en 2023
- Nouvelle répartition des ressources, avec le transfert de la part départementale de la taxe foncière aux communes et attribution de la TVA aux intercommunalités et aux départements
- La loi a mis en place un mécanisme de « coefficient correcteur », pour compenser la perte des ressources. **Le coefficient, pour La Celle Saint-Cloud, est estimé à 1,3084.**

Calcul de l'exonération suivant le revenu fiscal de référence (RFR) :

Quotient familial	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier de l'exonération de 100 %	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier de l'exonération dégressive
1 part	27 761 €	27 761 € < RFR ≤ 28 789 €
1,5 part	35 986 €	35 986 € < RFR ≤ 37 528 €
2 parts	44 211 €	44 211 € < RFR ≤ 46 267 €
2,5 parts	50 380 €	50 380 € < RFR ≤ 52 436 €
3 parts	56 549 €	56 549 € < RFR ≤ 58 605 €
3,5 parts	62 718 €	62 718 € < RFR ≤ 64 774 €



ORIENTATIONS

CADRAGE BUDGÉTAIRE

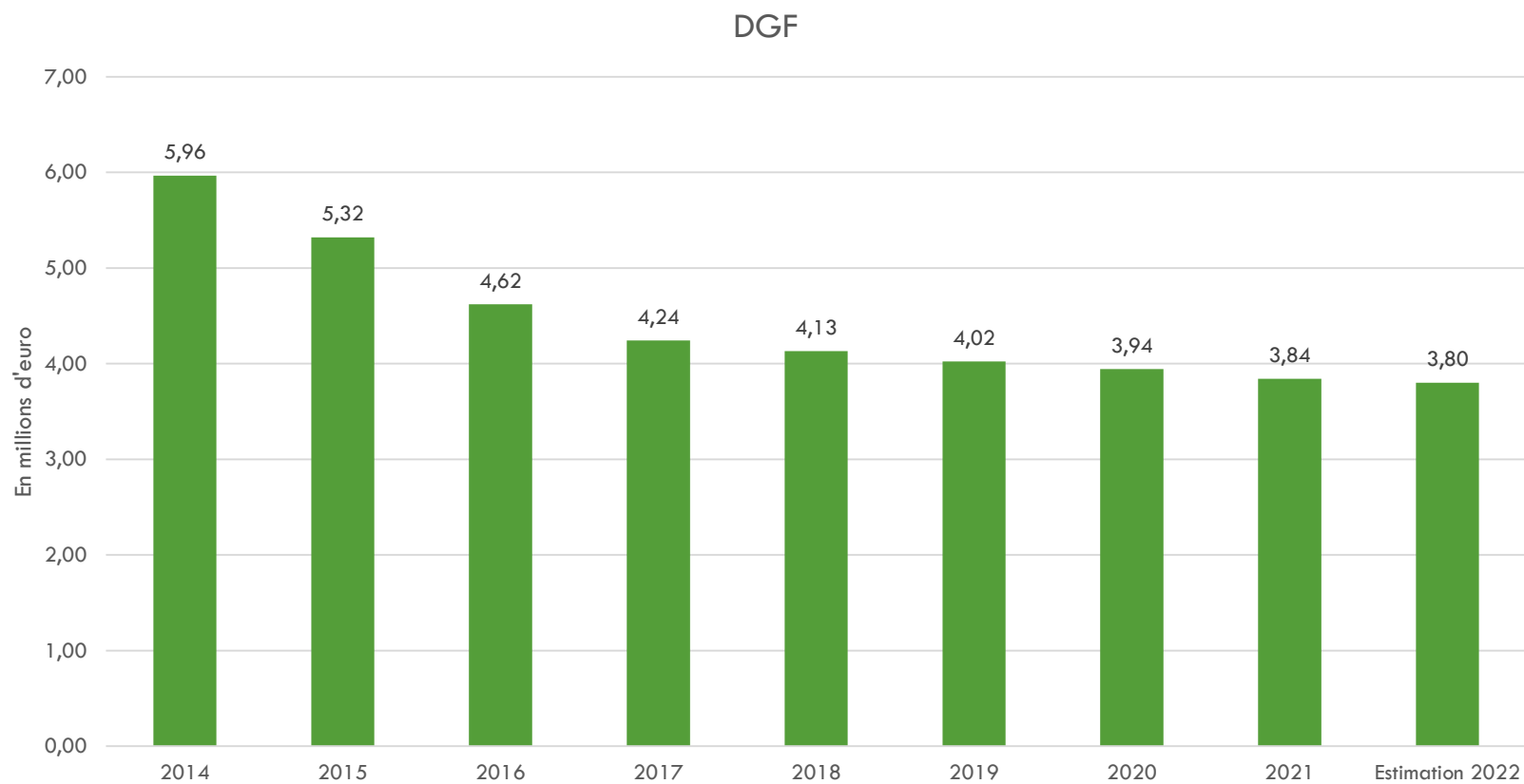
- LES DETERMINANTS :

- 1) La poursuite de la stabilité fiscale
- 2) Le maintien d'un haut niveau d'auto-financement
- 3) La poursuite d'une modernisation des services à la population et de la dématérialisation
- 4) Un investissement dans la sécurité

- L'INVESTISSEMENT :

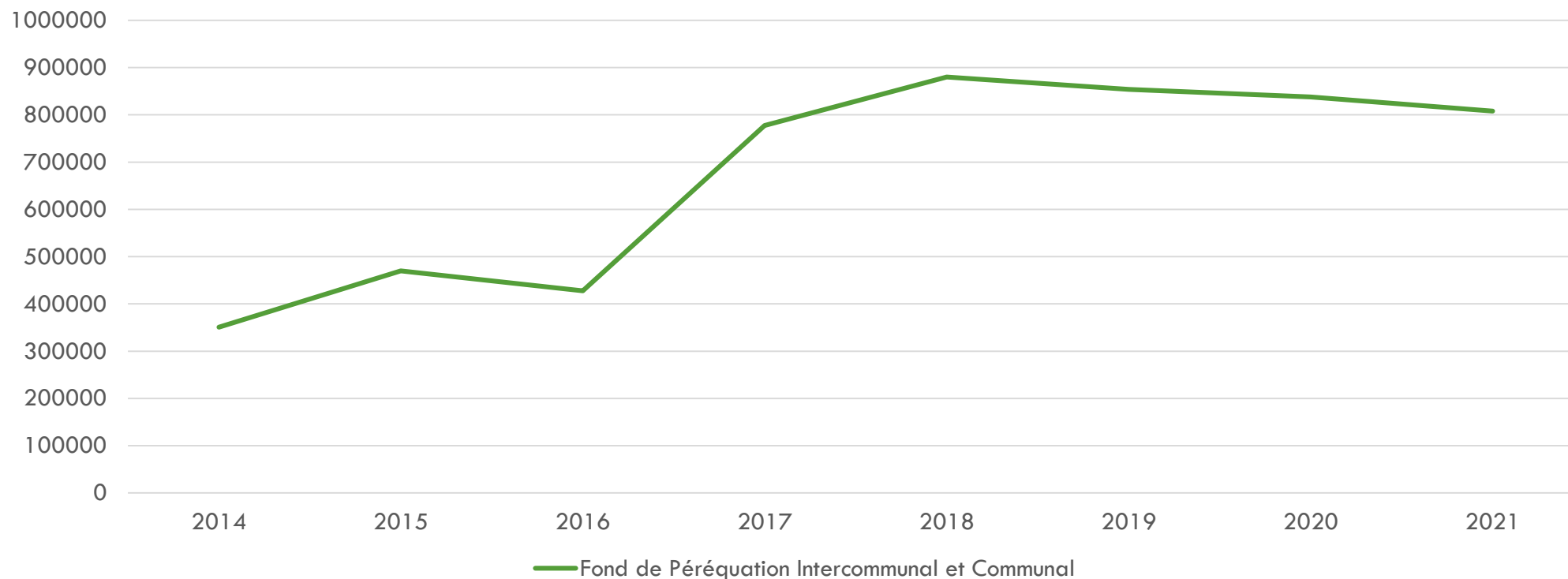
- Un projet d'investissement ambitieux

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT



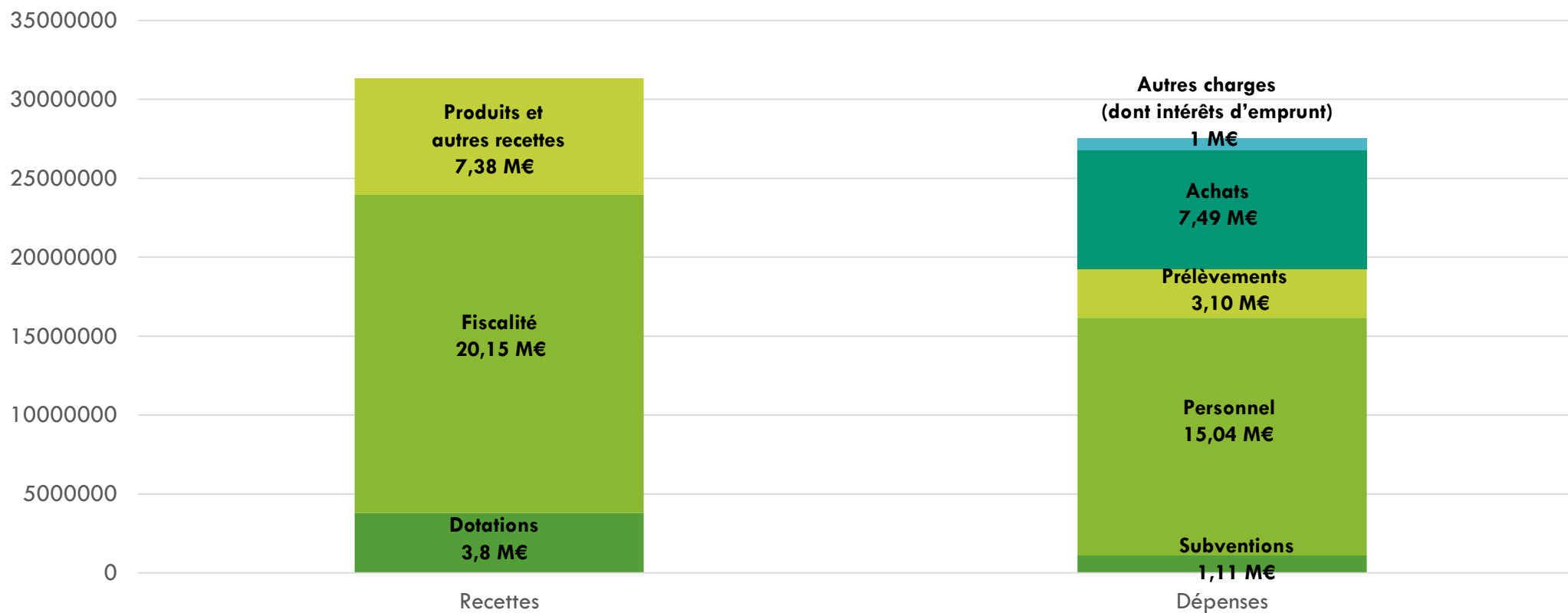
AUGMENTATION DES PRELEVEMENTS DUS AU TITRE DE LA SOLIDARITE ENTRE LES COMMUNES

Fond de Péréquation Intercommunal et Communal



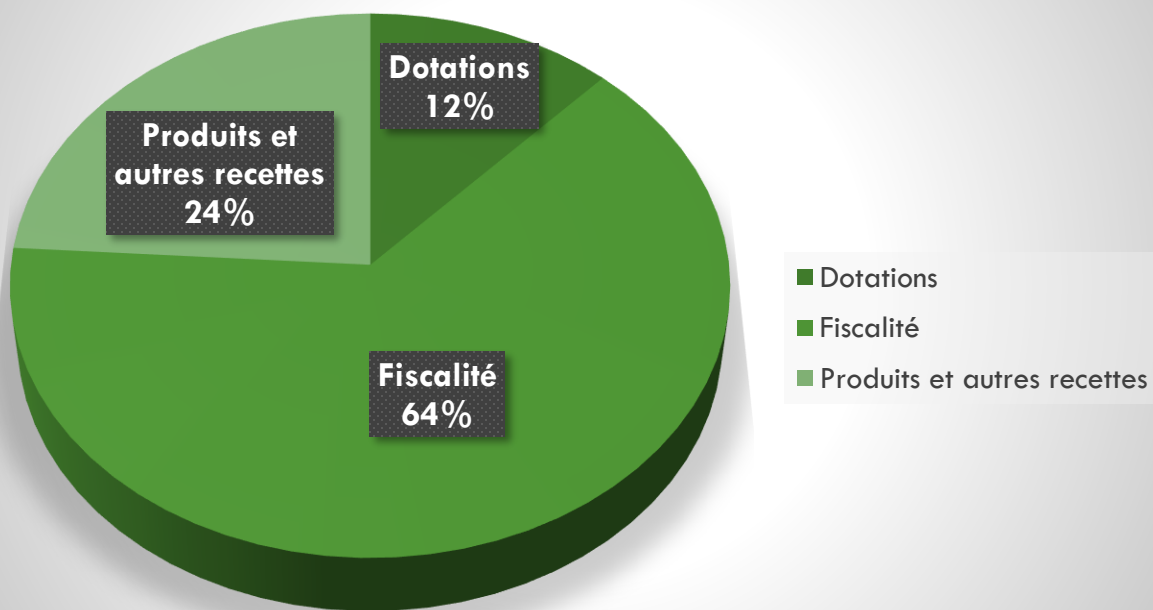
LE PROJET DE BUDGET 2022

Fonctionnement

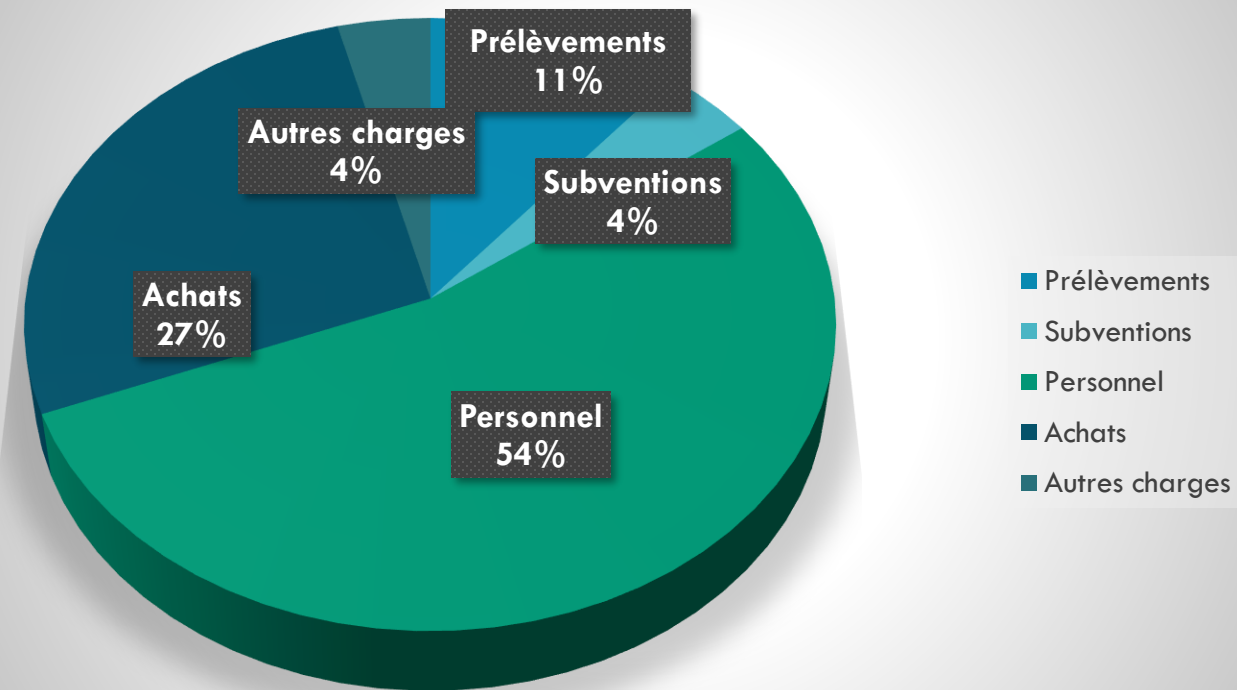


LE PROJET DE BUDGET 2022

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



FONCTIONNEMENT : PROJETS 2022

Reprise d'un haut niveau d'activités après quasiment deux ans d'activités ralenties

1) Poursuite à haut niveau des activités petite enfance, enfance-jeunesse et famille :

- Développement des activités périscolaires, fin des listes d'attente, objectif de qualité de l'encadrement ;
- Activités pédagogiques avec nuitées pour les élèves cellois ;
- Ouverture de la crèche Bendern ;

2) Dynamique des actions de prévention, d'insertion, d'aide à la recherche d'emploi :

- Pilotage par un responsable de secteur ;
- CPEA très actif (4 éducateurs spécialisés) ;
- Confortement des actions d'insertion de l'EAJ ;
- Développement de stages de formation et de qualification (formations aux métiers du numérique à l'espace Jonchère) ;

3) Poursuite d'une politique culturelle ambitieuse :

- Densité de la Saison théâtrale : 24 spectacles sur la Saison 2021/2022 ;
- Promotion des activités théâtrales ;
- Médiation culturelle ;
- Valorisation des expositions et du cinéma ;
- Labellisation « Art et Essai » du cinéma ;

4) Effort soutenu en direction des Sports :

- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur des équipements sportifs ;
- Dynamisme des éducateurs sportifs ;
- Foot en salle, création du plateau Beaufremont et restructuration du sol des agrès ;
- Stages sportifs ;
- Tournebride ;

5) Renforcement des moyens de sécurité :

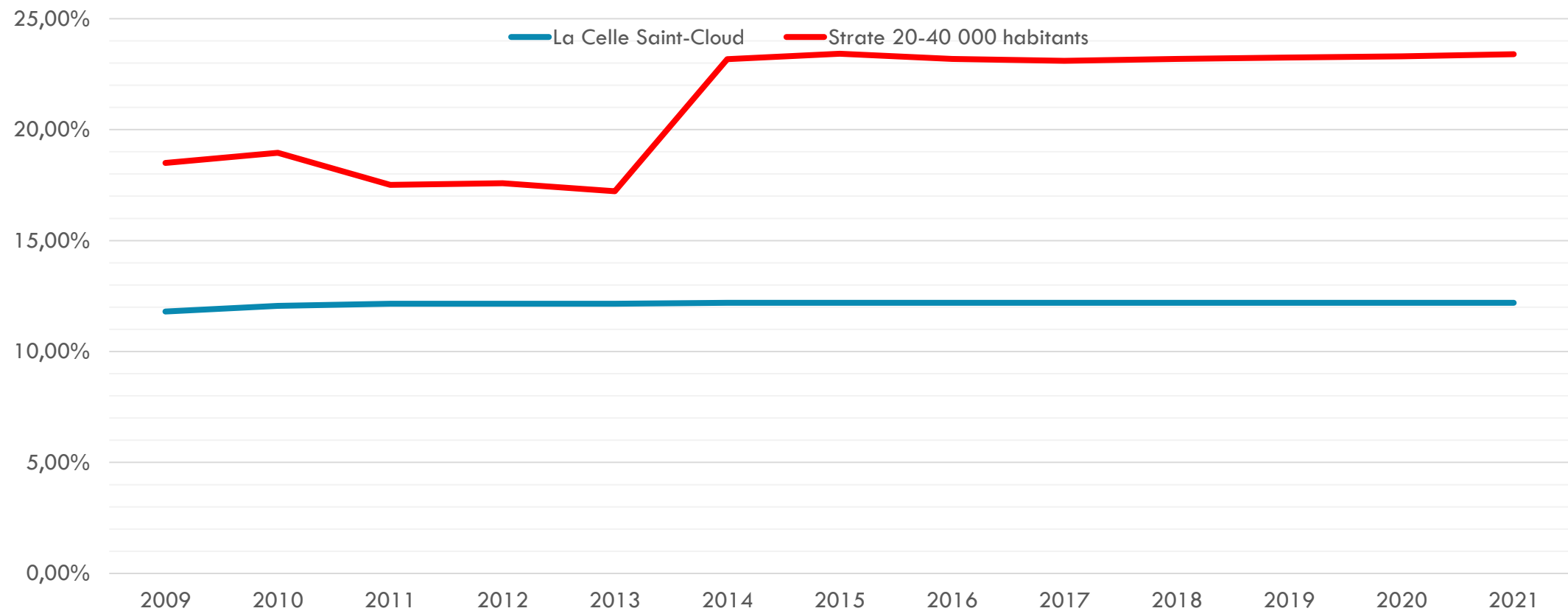
- Poursuite du recrutement de la police municipale (4 policiers et 1 ASVP) ;
- Développement de la vidéoprotection (schéma directeur de vidéoprotection) ;
- Schéma directeur réseaux et fibrage ;
- Lancement d'une étude sur la tranquillité résidentielle avec Elogie-Siemp ;
- Mise en œuvre, en lien avec le Parquet, de la procédure de rappel à l'ordre ;

6) Modernisation et dématérialisation des services en faveur des citoyens :

- Elargissement outils dématérialisés : RV en ligne, procédures d'urbanisme,
- Développement du site Internet et des réseaux sociaux (Instagram),
- Mise en œuvre France Services ;
- Mutualisation des moyens avec VGP et communes limitrophes ;
- AppliVille.

STABILITÉ FISCALE

Taux de Taxe Foncière



RESSOURCES HUMAINES

Dépenses de personnel :

Prévisionnel au 31/12/2021		
	Titulaires	Contractuels
Traitement indiciaire	4 659 550	3 341 601
NBI	41 200	
RI (dont primes semestrielles)	1 092 700	550 980

Les heures supplémentaires rémunérées :

un réalisé prévisionnel de 220 000 € au 31/12/2021.

Les avantages en nature :

13 logements de fonction et 1 voiture de fonction.

RESSOURCES HUMAINES

Structure des effectifs :

	2017	2018	2019	2020	2021
	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés	Postes budgétés
Filière administrative	73	71	70	73	69
Filière technique	112	110	110	113	109
Filière Culturelle	6	6	6	4	5
Filière sportive	11	11	11	11	11
Filière Police municipale	1	1	2	3	4
Filière sociale	84	86	88	86	89
Filière animation	41	42	39	37	38
Poste divers	23	18	17	13	13
Total	351	345	343	340	338

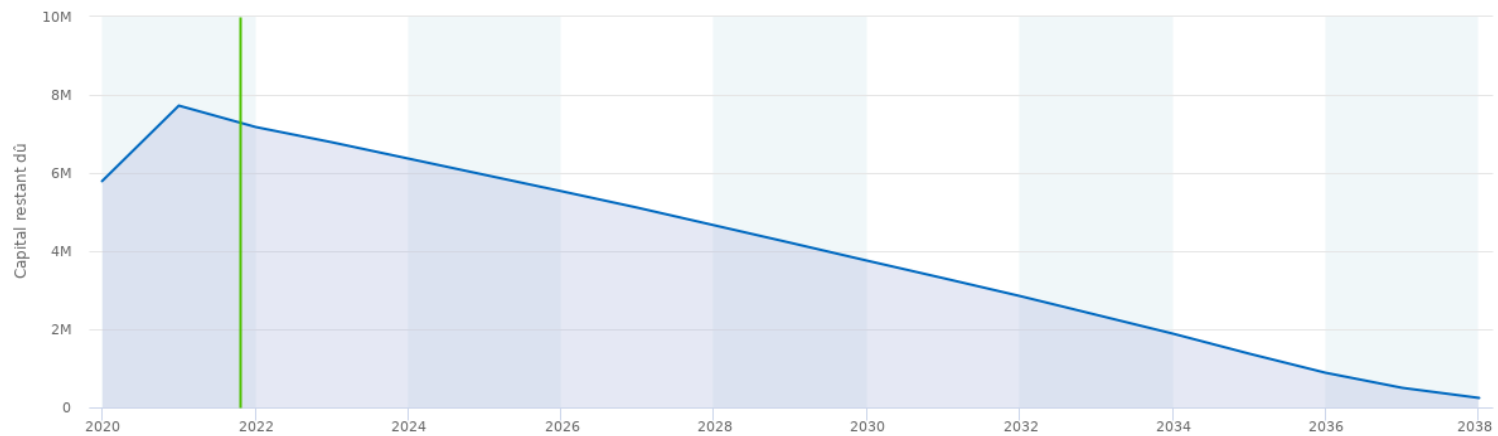
Durée du travail :

35h hebdomadaires selon les modalités d'organisation diverses adaptées aux besoins des cellois

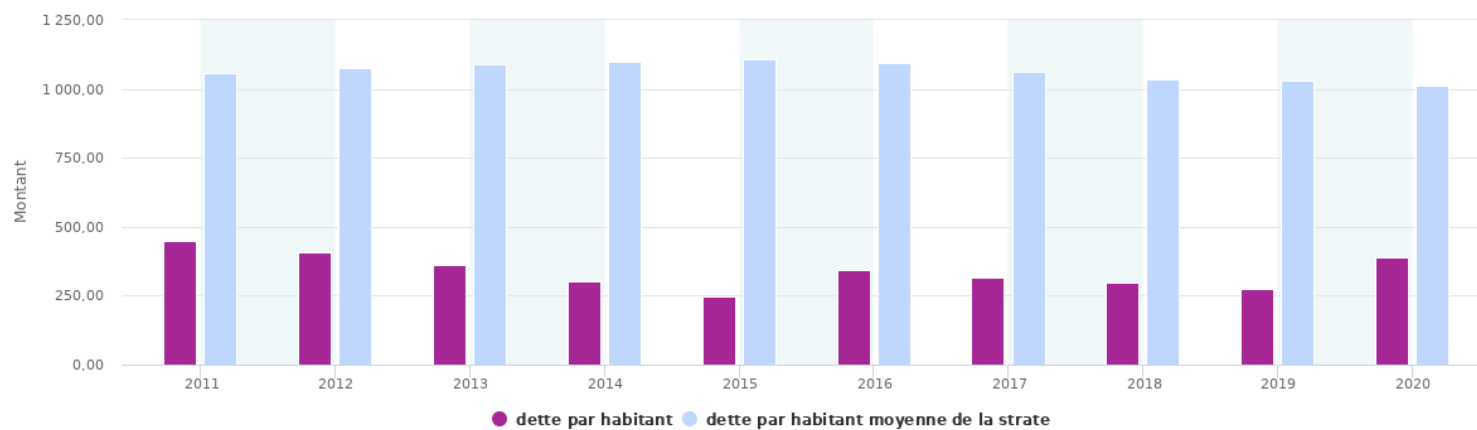
Organisation du télétravail

UN ENDETTEMENT CONTENU

Encours de dette



Dette par habitant



L'INVESTISSEMENT

- Un autofinancement important
- Des subventions nombreuses (région, département, DRAC, VGP, CAF...)
- Des grands programmes traités par AP/CP